

LES RENDEZ-VOUS FISCAUX

> Tous les webinaires débuteront à 14h et se termineront à 16h30 <

02/09/2020

LA DÉCLARATION I.SOC.

Quels sont les pièges à éviter ?

Laurence Pinte : Head of Tax ING Belgium.

23/09/2020

ACTUALITÉS EN MATIÈRE DE TVA

Une synthèse des (très) nombreuses modifications - Analyse et cas pratiques

Yves Bernaerts : Chargé de cours à l'EPHEC (spécialisation en sciences fiscales)- Conseil fiscal- Représentant de l'IEC à Accountancy Europe (Tax Policy Group et VAT Task Force).

François Coutureau : Conseiller général auprès des services centraux, Chef de Team Expertise TVA, SPF Finances- Collaborateur scientifique auprès du Tax Institute, Hec/Ulg.

30/09/2020

LES MESURES DE LA RÉFORME FISCALE APPLICABLE EN 2019-2020 : OÙ EN EST-ON?

Notion d'établissement stables - Consolidation fiscale - Règle EBITDA

Virginie Silia : Manager PwC Tax Consultants.

Thomas Daubit : Senior Consultant PwC Tax Consultants.

07/10/2020

CLAUSES D'ACCROISSEMENT MOBILIÈRES

utilité civile et intérêt fiscal, après la réforme du droit des successions et des régimes matrimoniaux

Séverine Ségier : Avocat associé, Association Afschrift, barreau de Bruxelles.

14/10/2020

IMPACTS FISCAUX DE LA RÉFORME DU DROIT DES BIENS

Superficie, emphytéose, usufruit,...

Marie-Pierre Donéa : Avocat au barreau de Bruxelles- Collaborateur scientifique à l'Ulg.

21/10/2020

FISCALITÉ DES DROITS D'AUTEUR

Julien Buy : Avocat au barreau de Namur, Chargé de cours aux Ateliers des FUCAM.

28/10/2020

L'IMPACT DE L'INSTRUMENT MULTILATÉRAL DE L'OCDE SUR LES CONVENTIONS BELGES PRÉVENTIVES DE LA DOUBLE IMPOSITION

Thierry Vanwelkenhuyzen : Conseil fiscal honoraire ITAA- Chargé de conférences à l'Executive Master en Gestion Fiscale de la Solvay Brussels School of Economics and Management.

18/11/2020

ACTUALITÉS EN MATIÈRE DE DROITS D'ENREGISTREMENT ET DE SUCCESSION

Ignace Sohier : Chargé de cours à l'EPHEC (spécialisation en sciences fiscales)- Conseiller- SPF Finances- Documentation patrimoniale et sécurité juridique.

02/12/2020

DAC 6

Quelles sont les obligations et risques pour tous les professionnels du chiffre ?

Sabrina Scarna : Avocat associé Tetra Law.

Baudouin Paquot : Avocat associé Tetra Law.

Jérôme Terfve : Avocat Tetra Law.

09/12/2020

JURISPRUDENCE TVA DE LA CJUE

Les arrêts récents de la CJUE qui ont et/ou qui vont impacter votre pratique quotidienne

Yves Bernaerts : Chargé de cours à l'EPHEC (spécialisation en sciences fiscales)- Conseil fiscal- Représentant de l'IEC à Accountancy Europe (Tax Policy Group et VAT Task Force).

PARTICIPATION AUX FRAIS :

Abonnement au cycle 2 : 300 €

Prix par conférence : 45 €

Compte de l'EPHEC ASBL : BIC GEBABEBB / IBAN BE72 0016 6293 0816

Communication à indiquer lors du paiement :

le nom de la personne inscrite, cycle numéro 2 et le numéro des conférences choisies
par ex. « V. DUBOIS - Cycle 2 - conférences 2, 5, 10 »

Le montant dû est à verser au compte de l'EPHEC ASBL :

- au moins 7 jours avant la séance choisie

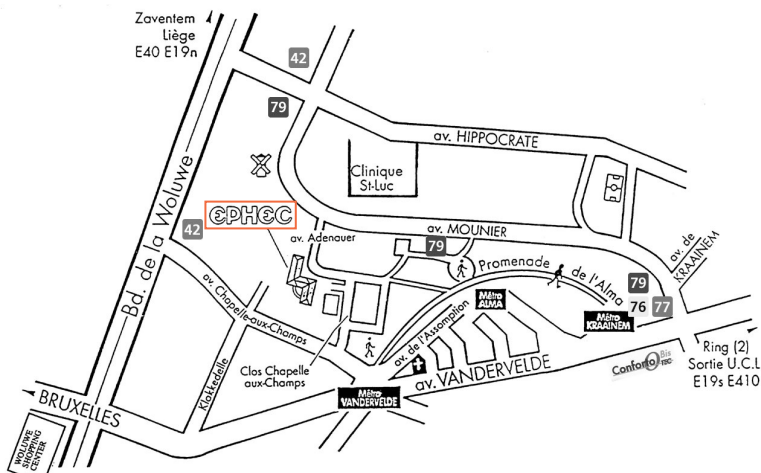
- au plus tard le 26/08/2020 pour l'abonnement au cycle 2 de septembre à décembre 2020

La participation aux frais comprend :

- La participation à la conférence,
- le syllabus rédigé par le conférencier,
- l'attestation de formation permanente (I.E.C., I.P.C.F., I.R.E., Ordre des barreaux francophones et germanophone, Chambre nationale des notaires) délivrée à la fin du cycle sur la base d'une présence effective, certifiée par la signature personnelle du participant inscrit (sous réserve de l'acquiescement du paiement),
- la pause-café.

Afin de pouvoir établir le relevé de vos heures de formation, nous vous prions de :

- vous faire enregistrer à l'accueil lors de chaque conférence,
- signer la liste lorsque vous quittez :
 - soit à la pause, 1h30 sera reprise sur votre attestation,
 - soit en fin de conférence, 3h00 seront reprises sur votre attestation.



EPHEC ASBL

Avenue Konrad Adenauer, 3

Tél. 02/775.94.24

1200 BRUXELLES formations@ephec.be

Accès en métro : Ligne **STOCKEL**, station **Alma** ou **Vandervelde**.

Des emplacements de parking sont disponibles durant les conférences au **PARKING 2** (le nombre de places est limité).